

## **Appel à propositions d'articles pour la revue *Agora débats/jeunesses***

### **Dossier thématique « L'habitat, le logement et les jeunes » « Modes de logement, manières d'habiter »**

La question du logement, de son coût et de son accès touche la plupart des métropoles européennes. Elle prend en France ainsi que dans quelques autres pays un caractère plus aigu, affectant d'une façon particulière les jeunes alors que, dans d'autres, leur situation ne se singularise pas outre mesure.

On en connaît les raisons générales : augmentation du nombre d'étudiants, stabilisation de l'âge de départ du logement familial mais recul de l'âge de constitution du couple, augmentation du prix du logement et baisse de la mobilité résidentielle ces dernières années... autant de facteurs qui se combinent ou s'entretiennent pour faire du logement une composante majeure des difficultés des jeunes, en particulier des plus démunis.

Mais se loger n'est pas habiter. Habiter c'est investir un espace et y vivre, y résider, entretenir avec ses autres occupants des relations affectives ou contractuelles et bénéficier des services qui y sont liés. Les relations générationnelles, familiales, de couples ou de travail sont constitutives bien souvent de cette condition, qu'on y trouve soutien et solidarité ou que cela constitue au contraire un motif de départ et de recherche d'un logement indépendant. Pour les jeunes, quel que soit leur statut, cette situation vient s'entremêler avec un parcours de socialisation – ou du moins d'accès à l'emploi et au revenu – de plus en plus long. Reflet de la « misère » étudiante ou de la précarité salariée, le logement peut également constituer une ressource, un étayage en ce qu'il peut, sous certaines conditions, permettre le travail (intellectuel ou créatif), la constitution d'une *privacy* faite d'ambiance ou d'objets, ou encore autoriser l'hospitalité à un tiers, apanage du « maître de maison » et de l'âge supposé adulte.

Ces éléments ne sont sans doute pas nouveaux. Ce qui l'est peut-être davantage c'est la démultiplication des itérations entre le domicile familial et les différentes formules de logement temporaires ou durables expérimentées au fil des études, des stages, des CDD ou du chômage, au gré des rencontres et des séparations, donnant parfois le sentiment que le départ définitif est toujours repoussé mais rendant également au domicile parental un nouveau statut, plate-forme ou camp de base, plus ou moins solide lui aussi, selon les conditions d'habitat et les ressources parentales.

Cette disposition fait que les jeunes adultes dès lors qu'ils n'ont pas d'enfants ne seront qu'exceptionnellement pris en considération au titre du DALO et se verront renvoyés vers le domicile parental ou vers les dispositifs dédiés au logement et à l'hébergement des jeunes.

Le présent appel à articles a donc pour objet de recueillir des analyses fondées sur des études, des expériences ou des témoignages qui apportent un éclairage nouveau sur cette question.

On évitera les travaux exclusivement centrés sur les opérations de décohabitation et de relogement qui bien que toujours problématiques sont relativement bien documentés aujourd'hui.

On recueillera avec plus d'intérêt les articles explorant les trajectoires nouvelles ou atypiques renseignant le rôle renouvelé ou pas du logement dans les nouveaux modes de socialisation engendrés par les itérations évoquées plus haut. On sera attentif aux contextes sociaux, territoriaux et morphologiques (villes moyennes, centres métropolitains, périurbain, grands ensembles...). On sera attentif aux dimensions subalternes mais souvent centrales des conditions et des trajectoires effectives d'habitat (genre, culture, « ethnicité »...).

On recueillera également avec attention les travaux décrivant les pratiques juvéniles de l'habitat, qu'il s'agisse du logement étudiant, du logement autonome ou de domicile parental. De la maison « équipement » à la pièce de repos et de transit, quels usages est-il fait du logement aujourd'hui, en fonction de quels paramètres et avec quelles conséquences pour les jeunes concernés et leur entourage. Si la question a fait l'objet de nombreux travaux, l'évolution rapides des TIC et les allers-retours évoqués en modifiant peut-être la donne. L'exposé de la part des inégalités, des différenciations ou des convergences de ces pratiques pourra se révéler instructive. Une attention particulière pourra être portée aux pratiques innovantes au sein ou en marge des institutions, à la faveur d'opérations exemplaires ou de projets collectifs ou militants. Par ailleurs des observations et des réflexions architecturales sur la prise en compte des nouvelles réalités (régime de la colocation, par exemple) dans l'aménagement des pièces et des logements pourront être proposées notamment si elle intègrent des exemples qui sortent du cadre national.

Enfin, la constitution de nouvelles catégories d'ayants droit ou au contraire d'exclus des procédures d'accès au logement ou à ses aides pourra être étudiée, à la fois pour ce qu'elle nous apprend des hiérarchies implicites qui se forment dans la file d'attente du droit au logement et pour les opportunités et les stratégies qu'elles révèlent.

## Calendrier

→ Remise des propositions d'articles (1 à 2 pages avec la problématique, la méthodologie et le plan de l'article) à envoyer aux deux coordonnateurs **le 30 janvier 2011**

[francois.menard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.menard@developpement-durable.gouv.fr)

[bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr)

→ Sélection des propositions d'articles et réponse aux auteurs : **avril 2011**

*Les articles (entre 25 000 et 30 000 signes) préciseront la problématique, les données empiriques mobilisées, la méthodologie employée et les résultats obtenus. La bibliographie de fin d'article sera réduite à une dizaine de références maximum accessibles à un public non spécialiste.*

*Coordination du numéro : François Ménard et Bertrand Vallet (PUCA, Plan urbanisme, construction, architecture).*

→ Remise des articles : **le 15 septembre 2011**

# AGORA

DÉBATS/JEUNESSES

agora@injep.fr

www.agora.injep.fr

01 70 94 98 19/34